

Informations de base	
2017/2980(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Points de recharge pour les véhicules à moteur de catégorie L, alimentation électrique à quai pour les bateaux de navigation intérieure et points de ravitaillement en GNL pour les transports par voie d'eau, et connecteurs de véhicules à moteur pour le ravitaillement en hydrogène gazeux Complétant 2013/0012(COD) Subject 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2017)07348	20/11/2017	
Document annexé à la procédure	C(2017)8538	08/12/2017	